

La démocratie pluraliste peut elle se passer des intellectuels ?
Eloge de l'influence critique et conformisme du gouvernement d'opinion

Jacques BREILLAT

Professeur associé à l'Université de Bordeaux

Directeur pédagogique du Master 2 professionnel

« Intelligence économique et management des organisations » IAE de Bordeaux

INTRODUCTION

Les intellectuels français ont longtemps disposé d'un véritable crédit symbolique et d'une aura authentique dans l'histoire de la vie politique nationale. C'est sans doute pour cette raison que l'histoire de la catégorie sociale «intellectuel» s'est si souvent résumée à «l'histoire du mot»¹ lui même. Le substantif « intellectuel » est utilisé la première fois en France par Georges Clemenceau, pour définir l'ensemble des universitaires, des diplômés et des artistes pétitionnaires dans l'affaire Dreyfus. C'est dans ce contexte passionné qu'intervient ce qu'il est convenu d'appeler «le baptême de l'intellectuel»². Or, si «le mystère et la séduction du terme demeurent», des interrogations pointent quant aux «difficultés de son explication»³. Prisonnier de son succès et d'une certaine élasticité, le terme continue de regrouper des réalités différentes. Comme si la magie d'une chronologie vertueuse (celle de l'affaire Dreyfus) ne suffisait pas vraiment à donner ses lettres de noblesse au modèle « héroïque » de l'intellectuel français⁴. Affectivement chargée et moralement connotée, la définition de l'intellectuel français assimilerait abusivement la défense des grands principes démocratiques et l'engagement dans des combats essentiellement moraux.

Les circonstances exceptionnelles et les crises historiques ont été autant de temps forts, permettant de stimuler l'engagement des intellectuels littéralement « interpellés par le politique », c'est à dire répondant aux injonctions de l'instant politique. Ces engagements étaient principalement construits autour de deux pôles de participation politique : un premier pôle de participation directe, finalement assez classique, fondé sur l'accès aux fonctions

¹ Selon l'expression de Louis BODIN, *Les intellectuels*, PUF, Coll. «Que Sais-je ?», n° 1001, 1962, p. 6.

² Selon l'expression de Pascal Ory in Pascal ORY , Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours*, A. Colin, 1986, p. 5. Selon Jacques Julliard et Michel Winock, le mot intellectuel apparaîtrait plutôt pour la première fois dans l'œuvre de Saint Simon. Voir Jacques JULLIARD, Michel WINOCK, *Dictionnaire des intellectuels français*, Seuil, 1996, p. 14.

³ Jean-François Sirinelli tente d'expliquer le succès du substantif intellectuel par rapport à la «date fondatrice» de l'affaire Dreyfus. Selon l'historien, «si la défense du capitaine Dreyfus est devenue une date fondatrice, dans l'histoire des intellectuels, c'est que se sont alors dégagées trois des caractéristiques de leur intervention en politique : cette intervention est collective, et c'est la force de frappe des signatures qui devient la reine des batailles ; ces batailles se font sur les grandes causes à majuscule, telles la Justice ou la Vérité », in Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels au miroir du siècle*, Magazine Littéraire, numéro sur Le rôle des intellectuels de l'affaire Dreyfus à nos jours, décembre 1987, p. 18. Voir aussi l'ouvrage du même auteur, Jean François SIRINELLI, *Intellectuels et passions françaises : manifestes et pétitions au 20^e siècle*, Fayard, 1990.

⁴ Sur cette émergence « française » de l'intellectuel et ses limites, voir: Daniel LINDENBERG, « L'intellectuel est il une spécialité française ? », in Pascal ORY, dir., *Dernières questions aux intellectuels*, Orban, 1993, pp.193 et s.

représentatives (Malraux comme Ministre de la culture) ou consultatives (Max Gallo ou Régis Debray comme conseillers du président François Mitterrand) ; un second pôle de participation plus indirecte aux grands combats du moment, caractérisé par un « répertoire d'action »⁵ spécifique (affirmation d'un magistère moral, pétitions, manifestations...).

Ces différents modes d'expression politique des intellectuels sont largement remis en question dans le cadre des démocraties modernes.

Premièrement, la lisibilité sociologique des intellectuels comme groupe constitué s'est progressivement diluée au fil du temps. Les attentes démocratiques sont désormais à la fois diffuses, immédiates et contradictoires. L'inscription sur l'agenda politique est souvent dictée par la « pulsion de l'instant », dans l'urgence médiatique. Dans un tel contexte, la profondeur des réflexions importe peut-être moins que la capacité de réponse immédiate aux attentes du moment⁶. L'efficacité du système démocratique semble pouvoir se dispenser du discours critique de intellectuels. Deuxièmement, la spécialisation fonctionnelle de la vie politique, c'est à dire l'idée d'un cursus particulier, ne laisse guère de place aux profanes et aux idéalistes. Le rôle de l'intellectuel critique ne correspond vraiment pas aux codes normatifs du « métier politique ». Enfin, l'irruption de l'opinion publique comme artefact mais aussi « acteur » de la vie politique française, la relation triangulaire entre l'homme politique, le journaliste et le sondage d'opinion ne laisse qu'un espace restreint pour l'intervention des intellectuels. Ces derniers sont assignés au rôle plus ou moins confortable de commentateur médiatique et à la définition des stratégies d'influence. Entre l'affichage médiatique et la discrétion de l'oblique, les intellectuels tentent de recréer un champ d'intervention leur permettant d'exister et de peser sur les choix publics.

⁵ Selon le concept de Charles TILLY

⁶ L'inflation de la production législative et réglementaire traduit finalement assez bien cette tendance. L'État lui-même rencontre des difficultés pour connaître exactement le nombre de textes « en stock ». Selon les dernières évaluations, il y aurait en France 9350 lois, 127.500 décrets, sans compter les décisions des autorités nationales et locales (arrêtés), les décisions de justice rendues "au nom du Peuple Français" et environ 80 000 règlements communautaires (Rapport du conseil d'Etat, 2006). La « pulsion juridique » paraît l'emporter sur l'analyse des situations. Cette activité pléthorique trouve sa prolongation « naturelle » par une sorte de « légifération symbolique » dans laquelle la production systématique d'un texte équivaut à la résolution d'un problème. On multipliera par exemple les textes de lois, dont certains ne recevront d'ailleurs jamais de décrets d'application. Voir la décision du Conseil d'Etat concernant la loi littorale : CE, 28 juillet 2000, Association France Nature environnement, req. 204.024, AJDA 2000 p. 959. Dans cette décision le Conseil d'Etat constate que loi Littorale fait référence explicitement au décret d'application ; constate l'absence de décret ; rappelle la compétence liée du Premier ministre dans une telle hypothèse et considère que le « délai raisonnable » est dépassé. Le Conseil d'Etat fait donc injonction au pouvoir réglementaire de prendre les décrets sous un délai de 6 mois sous peine d'astreinte de 1000 francs par jour de retard.

I/ L'intellectuel comme figure anachronique du débat démocratique ?

Le monde actuel, ouvert et multipolaire, est perçu comme à la fois complexe et incertain. Ce que l'on appelle communément la « mondialisation » est génératrice d'inquiétudes⁷. Ce potentiel anxiogène affecte les systèmes démocratiques « de l'intérieur », provoquant une interrogation permanente sur l'efficacité des élites politiques et l'impression diffuse d'un monde désormais « privé de sens »⁸. Ce monde qui se donne tant à voir à travers les médias demeure tragiquement opaque, d'une réalité à la fois clinquante et pourtant obscure. La nature même de la mondialisation rejaillit sur le lien représentatif entre gouvernants et gouvernés à travers une « crise de légitimité » et sur la formulation des enjeux démocratiques à travers le mélange des dimensions micro et macro, global et local⁹.

Dans un tel contexte, les intellectuels pourraient assurément jouer un rôle de premier plan leur permettant de tracer de grandes lignes de repère et forger du sens aux évolutions sociales en « donnant de l'horizon » à la politique. Or ils ne tiennent plus vraiment cette fonction « d'éclaireur public » ; ils ont même dû renoncer aux grandes utopies. Les visionnaires (producteurs de rêves collectifs) et les doctrinaires (constructeur « d'idées force » au sens hégélien du terme) se sont progressivement effacés pour céder la place au profil plus exclusif du gestionnaire. Dans le contexte actuel, il n'est plus vraiment question de « mettre le monde en équation » mais de dégager des solutions concrètes aux problèmes économiques et sociaux du jour. C'est pourquoi l'intellectuel n'est plus qu'une figure mineure et presque démodée du débat démocratique ; représentant anachronique du temps où les clivages idéologiques « isme » contre « isme », les clivages sociologiques « classe contre classe » et les clivages religieux « Eglise contre Etat », « temporel contre spirituel » dominaient l'espace public. Durant cette période révolue, des polémiques exacerbées s'exposaient dans de flamboyants débats parlementaires et à « la une » des grands quotidiens de la presse écrite.

Il n'existe nulle nostalgie dans ce constat et nous ne croyons pas en une espèce « d'âge d'or » de la confrontation des idées. En effet, au cours de ce passé, les intellectuels auront entretenu un rapport plutôt « ambigu » avec la démocratie pluraliste ; préférant l'attraction des superlatifs moraux et la beauté parfois mortifère des grandes idéologies ; dédaignant la régulation démocratique « désenchantée » au profit de lendemains qui devaient chanter... et finalement déchanter. Dans ces excès, les intellectuels ont sans doute usé une partie de leur crédit. Ne jouissant plus d'aucune suprématie sur le terrain du débat démocratique, ils ne sont devenus aujourd'hui que des acteurs parmi d'autres dans le domaine de la confrontation des idées.

⁷ Selon un Sondage SOFRES-Le Monde, réalisé les 12 et 13 juillet 2001, auprès d'un échantillon de 1000 personnes : 55% des personnes interrogées pensent que la mondialisation est une menace pour l'emploi et l'entreprise et 63 % approuvent les anti mondialistes.

⁸ Zaki LAIDI, *Un monde privé de sens*, Pluriel, 2001.

⁹ Comme en témoigne le néologisme « Glocalisation » décrivant la nécessité de penser globalement les enjeux locaux.

1. Trahison de clercs : sur l'infailibilité des intellectuels

Le passage à l'action politique des intellectuels pose de nombreuses questions concernant la compatibilité entre esprit critique et adhésion idéologique. Le risque majeur soulevé par l'engagement politique résiderait dans un manque de modération qui sied fort mal à la fonction «cléricale». «L'intellectuel, c'est le parti, face à la passion, l'opinion, la pulsion, l'exaltation, de jouer sans défaillance la carte de l'intelligence [...]. L'intellectuel, autant le savoir, est toujours un peu décevant. Il est toujours ce maître en désenchantement»¹⁰. Le profil type de l'intellectuel nécessite une certaine sagesse philosophique, l'exercice combiné du « doute critique » et de la « réfutabilité épistémologique »¹¹.

L'engagement politique ne peut que générer une certaine indistinction catégorielle entre intellectuels et non intellectuels. En effet, la légitimité des incursions des intellectuels dans le champ politique se fonde sur une transposition singulière. On présuppose que l'intellectuel dispose de capacités d'analyse hors du commun, lui permettant d'éclairer les enjeux du débat public. À tort ou à raison, on s'attend donc à ce que l'intellectuel fasse preuve de la même compétence dans le domaine politique que dans le domaine scientifique, philosophique ou littéraire¹². Raymond Aron a démontré que cet espoir était le plus souvent vain. «Quand on observe les attitudes des intellectuels en politique, la première impression est qu'elle ressemble à celle des non intellectuels. Le même mélange de demi savoir, préjugés émotionnels, de préférences plus esthétiques que raisonnées...»¹³. L'intellectuel n'est donc dépositaire d'aucun savoir faire inédit et n'offre aucune « plus-value qualitative » pour la structuration fonctionnelle des enjeux démocratiques. Sur le plan éthique, selon la conclusion défendue par Julien Benda, l'intellectuel devrait se s'abstenir d'exercer « les passions politiques avec tous les traits de la passion : la tendance à l'action, la soif du résultat immédiat, l'unique souci du but, le mépris de l'argument, l'outrance, la haine, l'idée fixe »¹⁴.

En portant notre regard « plus à l'Est » sur les anciens régimes socialistes, l'image héroïque des intellectuels dissidents mérite elle aussi d'être relativisée après analyse de la diversité des trajectoires individuelles. Nous avons eu l'occasion d'insister sur la valorisation collective excessive du rôle moral des anciens dissidents dans la perspective de recomposition des nouveaux systèmes démocratiques¹⁵. En période de changement, il existe un lien entre l'exceptionnalité morale de l'intellectuel dissident et les besoins du système en terme de relégitimation¹⁶. La transition est un moment de recomposition, d'où doit sortir une nouvelle formulation politique acceptable par le plus grand nombre, un nouveau « consensus

¹⁰ Bernard Henri LEVY, *Éloge des intellectuels*, Grasset- Livre de poche, Coll. «Biblio Essai», 1987, p. 56-57.

¹¹ Selon l'expression de Karl Popper

¹² Sur la nécessité d'une tempérance politique de l'intellectuel face aux penchants irrationnels de l'idéologie, on se rapportera à l'article de Joseph JURT, « Les intellectuels dans l'Allemagne wilhelmienne », *Liber*, Supplément aux actes de la recherche en sciences sociales consacré aux intellectuels, n° 26, mars 1996, p. 12 et suiv.

¹³ Raymond ARON, *L'opium des intellectuels*, Calman Levy, Coll. «Agora», 1955, p. 235.

¹⁴ Julien BENDA, *La Trahison des clercs*, Grasset, Coll. «Cahiers rouges», 1975, p. 132. Soulignons que Julien Benda lui-même n'échappe pas aux critiques concernant le défaut de modération politique.

¹⁵ Jacques BREILLAT, *Du communisme au post communisme, les intellectuels interpellés par le politique*, ed. Bruylant, Sakoulas, 2002.

¹⁶ Pour un avis identique, Georges SCHOPFLIN, *Politics in Eastern Europe 1945- 1992*, Blackwell Oxford UK and Cambridge USA, 1994, p.351.

fondateur ». Les dissidents comme Vaclav Havel, Jeliou Jellev ou Bronislaw Geremek ont pu faire œuvre utile en usant de leur leadership moral pour renforcer le processus de relégitimation démocratique, stimulant du même coup «le report d'allégeance»¹⁷ de l'ancien système autoritaire vers le nouveau système démocratique. Ils sont devenus de véritables «médiateurs éthiques», dépensant leurs ressources morales pour formuler de nouvelles valeurs politiques. Pour autant, une fois passées ces circonstances exceptionnelles et la turbulence des transitions, la vie politique a repris ses droits avec l'émergence d'un nouveau personnel politique et les intellectuels s'en sont retournés à la culture.

Dans la France de l'après guerre, le surinvestissement idéologique des intellectuels français aura sans doute contribué à affaiblir leur image, entamant une partie de leur crédit, pour ne pas dire leur crédibilité. Beaucoup d'entre eux se sont fourvoyés dans une critique excessive de la « démocratie bourgeoise » et dans le rejet du libéralisme politique, cédant parfois à la théorie du complot¹⁸. Dans la tradition « démystifiante », le système démocratique pluraliste était présenté comme le siège trouble d'une coalition d'intérêts de classe, une sorte d'écran de fumée masquant l'aliénation de la classe ouvrière. La « superstructure institutionnelle » faisait l'objet d'une intense critique conduisant à sa répudiation. Tony Judt a pu relever de nombreuses outrances et une certaine forme d'irresponsabilité chez les intellectuels français d'après guerre, séduits par le marxisme et plongés dans une sorte « d'anesthésie morale collective »¹⁹. Peut-être ce constat est-il en partie relié à ces prétentions démesurées pointées par Paul Johnson, qui voulaient que les intellectuels soient « capables de diagnostiquer les maux de la société, de les guérir à l'aide de leur propre intelligence et, mieux encore, d'améliorer le comportement des êtres humains »²⁰. Dans sa version plus récente, « l'intellectuel terminal » (IT) des années 2000 décrit par Régis Debray, n'échappe pas lui non plus au « tableau clinique » de son temps : autisme collectif, déréalisation grandiloquente, imprévision chronique, narcissisme moral et instantanéisme²¹. En s'abîmant dans les mirages idéologiques, les intellectuels ont indubitablement perdu une partie de leur aura. Leur légitimité s'est progressivement effritée. A contrario le sociologue Pierre Bourdieu va jusqu'à voir dans l'intellectuel critique l'émergence d'un vrai contre-pouvoir politique. Ainsi : «à travers l'abaissement, voire la démolition de l'intellectuel-critique, ce qui se joue, c'est la neutralisation de tout contre-pouvoir. Nous sommes de trop : des gens qui ont la prétention de s'opposer, individuellement ou collectivement, aux impératifs sacrés de la gestion, c'est tout à fait insupportable»²². Mais l'hypothèse d'un projet d'affaiblissement de l'esprit critique ne tient pas vraiment.

Si la démocratie à la française se passe aujourd'hui des intellectuels, c'est peut être aussi qu'elle a dû souvent s'affirmer « sans eux » et parfois « contre eux ». Par réciprocité, la place résiduelle presque « marginale », accordée aux intellectuels ne résulterait que de leur dédain pour la démocratie pluraliste. Elle marquerait aussi le passage d'un débat démocratique « de fond » nourrissant des controverses sur la nature même du système, à un débat démocratique « pacifié » et « stabilisé » portant davantage sur les régulations technocratiques et les réponses aux problèmes sociaux. La consolidation démocratique s'exprimerait avant tout dans l'émergence d'un consensus sur les mécanismes et procédures

¹⁷ Selon l'expression de M. DOBRY, *Sociologie des crises politiques*, Presses FNSP, 1992, p. 265.

¹⁸ Raymond BOUDON, *Pourquoi les intellectuels n'aiment pas le libéralisme*, Odile Jacob, 2004, p.41 et suiv.

¹⁹ Tony JUDT, *Un passé imparfait, Les intellectuels en France 1944-1956*, Fayard, p.170.

²⁰ Paul JOHNSON, *Les grand mensonge des intellectuels, Vices privés et vertus publiques*, Robert Laffont, 1993, p.11

²¹ Régis DEBRAY, *i.f suite et fin*, Gallimard, 2000, p.41 et suiv.

²² Pierre BOURDIEU, Hans HAACKE, *Libre échange*, Seuil, 1993, p. 74.

de régulation institutionnelle des conflits d'intérêt, mais aussi dans l'adoption, finalement empreinte de trivialité, des solutions à apporter.

2. Concurrence des opinions : sur la banalisation des intellectuels

Les intellectuels sont aussi largement concurrencés par de nouveaux « producteurs d'opinion ». Ils ne disposent plus d'aucun magistère de la parole et encore moins du « monopole de l'opinion ».

D'abord parce que d'autres corporations émergentes comme les journalistes ou les experts médiatiques se sont fait entendre, envahissant les journaux télévisés et les ondes radiophoniques. Ces nouveaux « producteurs d'opinion » se sont repositionnés dans un système médiatique dominé par le secteur audiovisuel, alors que les intellectuels étaient traditionnellement plutôt cantonnés à la presse écrite. Notons au passage qu'en acceptant épisodiquement de passer à la télévision, certains d'entre eux ont aussi préparé un terrain propice à cette indifférenciation. En effet, l'exercice audiovisuel assure la promotion des « experts en points de vues multicartes ». Et tel intellectuel « labellisé »²³ est alors interrogé sur les sujets les plus variés, dont il ne connaît au fond rien ou pas grand-chose ... mais dont il parle si bien !

Ensuite parce qu'au niveau social, l'émergence des Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) bouleverse les règles de formulation des idées. Nous sommes passés dans un monde « conversationnel » dans lequel chacun peut s'exprimer, accélérant du même coup la concurrence des opinions et l'usure des idées. Après tout, on pourrait se féliciter de ces échanges intenses et massifs propres à revivifier et revitaliser l'Agora démocratique. Cependant, la concurrence anarchique et l'accumulation folklorique des points de vue ne sont pas pour autant constitutives d'un authentique débat. Avec la communication Internet, tous les propos se valent, tous peuvent s'échanger et s'interchanger. Chaque citoyen (devenu « netoyen » sur le Web) dispose d'un porte-voix. Les points de vue savants ou académiques se mêlent aux murmures du quidam. Les listes de diffusion diffusent, les forums de discussion babillent et le professionnel des idées construites côtoie désormais le prosélyte des idées reçues. Dans une telle « économie des idées », au sein de laquelle « réflexion vaut opinion », on comprend que l'intellectuel ne jouisse plus d'aucune sorte de primauté, de primeur ou de privilège.

Dans cette promiscuité généralisée des postures, la règle des échanges invite largement au mélange des genres. Il n'existe plus vraiment de tarification des idées découlant de ce que Pierre Bourdieu et Luc Boltanski appelaient en d'autres temps la « dialectique du titre et du poste »²⁴. L'intellectuel se retrouve d'une certaine façon « piégé » car il ne peut espérer participer au pluralisme qu'en acceptant le principe même d'égalité des émetteurs. Pourtant la prolifération anarchique des opinions sur un mode essentiellement « scripto oral » ne fait qu'obscurcir le débat sans articulation ou clarification. Or les codes de régulation du débat démocratique sont aussi des codes « éthiques », en ce qu'ils exigent un peu de froideur et de distanciation par rapport aux enjeux. La procédure de régulation pacifique des conflits sociaux présuppose l'expression mesurée des conflits d'intérêt. Dans une certaine mesure, la médiation démocratique doit donc rester à distance de la médiatisation politique. Les acteurs du pluralisme politique débouchent ainsi sur des solutions pratiques « acceptables » ; n'ayant qu'un rapport assez lointain avec l'enflure démesurée de propos véhiculant le vrai et le faux, le préjugé et la raison...

²³ Le fameux « vu à la télé »

²⁴ Pierre BOURDIEU, Luc BOLTANSKI, « Le titre et le poste », Actes de la recherche en Sciences sociales, vol.2, 1975, pp.95 et s..

In fine, si l'intellectuel affiche encore une quelconque inclination pour le politique, celle-ci ne peut plus s'affirmer qu'au travers d'un échange. Son pouvoir est devenu « allusif » et son influence n'est plus que « transactionnelle »... Pour faire face aux défis de notre temps, il ne s'agit plus seulement de « produire des idées », encore faut-il savoir orchestrer des « caisses de résonance » pour se faire entendre...

II/ L'intellectuel comme agent d'influence des enjeux démocratiques

Les intellectuels ont indéniablement perdu du terrain sur le champ politique « classique », c'est à dire celui de l'exercice du pouvoir et celui de la reconnaissance comme expert. Mais la constitution de nouveaux réseaux de communication et l'émergence de nouveaux acteurs au sein de la société civile leur offrent aussi de nouvelles opportunités. Le repositionnement politique des intellectuels peut s'opérer sur le terrain des nouvelles sphères d'influence, au travers d'interventions qui ne sont plus nécessairement « visibles ».

Dans cette stratégie, l'intellectuel n'occupe plus le devant de la scène médiatique. Il renonce à l'exercice ostentatoire des fonctions de pouvoir comme la conquête du mandat représentatif. Il consent au deuil d'une certaine reconnaissance découlant de la visibilité du pouvoir au profit de l'efficacité de l'influence. L'apprentissage des « zones grises » et l'action par l'oblique peuvent permettre à l'intellectuel de peser à nouveau sur les choix publics.

1. Visibilité des engagements : sur le renoncement à l'action directe

Dans le sillage de Max Weber, des auteurs concluent à la difficulté voire l'impossibilité totale de concilier l'activité politique et l'activité intellectuelle. Non que dans la réalité de telles tentatives n'existent pas, mais elles seraient irrémédiablement vouées à l'échec. En effet, «on ne peut être en même temps homme d'action et homme d'étude sans porter atteinte à la dignité de l'un ou de l'autre métier, sans manquer à la vocation et de l'un et de l'autre»²⁵. Il existerait donc une sorte « d'incompatibilité fonctionnelle » entre intellectuel et politique²⁶, en raison de la spécialisation poussée des activités. Puisque la politique est un métier à part entière régi par des règles si spécifiques, il apparaît presque inconcevable de réussir dans les deux domaines en même temps²⁷.

Sur le plan pratique, les détracteurs de l'engagement politique chez l'intellectuel soulignent avant tout son manque de capacité et son impéritie dans le domaine politique²⁸. Ainsi Vilfredo Pareto relève-t-il que : «Les intellectuels croyaient naïvement récolter l'admiration des gens qui se servaient d'eux uniquement comme instruments ; et ils opposaient orgueilleusement les splendeurs de leur logique aux ténèbres des préjugés et des superstitions de leurs adversaires ; mais, en fait, ils s'éloignaient de la réalité beaucoup plus que ceux-ci»²⁹. Et de conclure que «la politique faite de cette manière est puérile ; et les intellectuels étaient

²⁵ Raymond ARON, préface à l'ouvrage de Max WEBER, *Le savant et la politique*, Plon, Coll. «10/18», 1987, p. 8.

²⁶ R. Aron va même jusqu'à parler d'un «pacte avec les puissances infernales» dans lequel «on se condamne soi-même à la logique de l'efficacité», *ibid.*, p. 24.

²⁷ C'est pour cela que chez M. Weber aux professionnels qui vivent «de» la politique correspond «une fonction publique moderne [...] corps de travailleurs intellectuels spécialisés, hautement qualifiés», *ibid.*, p. 117

²⁸ Ce type d'argument est souvent avancé par des sociologues du courant «réaliste» ou «machiavélien».

²⁹ Vilfredo PARETO, *Traité de sociologie générale*, œuvres complètes, T.12, Librairie Droz, 1968, p. 1121.

ainsi plus loin de la réalité que beaucoup de politiciens pratiques de petite envergure»³⁰. On retrouve une approche similaire chez Joseph Schumpeter³¹ ou chez Gaetano Mosca. Au bout du compte, l'activité politique serait tout simplement contre performante pour l'intellectuel en raison de la nature du «marché politique»³². En matière de pluralisme politique, l'intellectuel ne serait donc qu'un « surnuméraire », coincé entre une soif absolue de liberté critique et le poids écrasant du conformisme partisan.

Le passage au médiatique provoque lui aussi des décalages inévitables... L'exercice des médias impose un « cahier des charges » foncièrement différent de celui de la construction critique (formulation lapidaire, sloganisation, petites phrases...). Dans un système démocratique principalement articulé autour des hommes politiques, des journalistes et de l'opinion publique, l'intellectuel cherche sa place et des débouchés vers l'espace public. Or en démocratie d'opinion, « est vrai ce que l'opinion publique considère comme vrai ». Cette vérité du jour laisse peu de latitude à l'expression exigeante de la critique. Pour ces raisons, l'intellectuel pourrait être tenté d'accompagner « l'air du temps » au travers d'une stratégie axée sur le confort de l'indignation morale lui permettant de contribuer aux questions de société. Mais cette voie, parce qu'elle alimente « à peu de frais » la tyrannie des bons sentiments et l'oligarchie des « biens pensants », placerait l'intellectuel dans les marécages des modes et du prêt à penser. Il devrait alors accepter d'être mis en scène aux cotés de Zidane, de l'Abbé Pierre ou du dernier vainqueur de la Star académie... Car derrière une spécialisation apparente des fonctions, la démocratie d'opinion pratique plutôt l'amalgame médiatique.

L'autre danger qui guette l'intellectuel dans la démocratie d'opinion prend la forme de la pensée unique. En 1996, une revue Américaine *Social text* publie un article intitulé : « Transgresser les frontières : vers une herméneutique transformative de la gravitation quantique »³³. Peu après, l'auteur de cet article, le Professeur de physique Alan Sokal, avoue qu'il s'agissait d'une pure parodie visant à dénoncer le recours excessif aux concepts empruntés aux sciences physiques et mathématiques dans les théories avant-gardistes de sciences sociales. L'affaire eut un fort retentissement de par la qualité des protagonistes, mais aussi par les nombreuses controverses ouvertes. Elle démontrait qu'un discours « creux », sans fondement scientifique, ciselé sur la base de concessions formelles à « l'air du temps sociologique » pouvait être reçu comme valide par une communauté de chercheurs. L'affaire Sokal mettait donc en relief les effets de mode et le poids du conformisme par rapport aux critères scientifiques de la vérité et de l'erreur.

³⁰ *Ibid.*

³¹ Pour Schumpeter, l'intellectuel n'est pas un entrepreneur politique... Jean Noel DONEGANI et Marc SADOON estiment que Schumpeter développe «une vision abêtissante de la politique pour l'intellectuel». *La Démocratie imparfaite*, Gallimard, Coll. «Folio essais», 1994, p. 92.

³² Joseph Schumpeter insiste sur la relativité du «*quantum* d'aptitude à diriger» en fonction de la conjoncture historique, opposant «les époques calmes» aux «époques où se produisent les événements». Sur cette question on se reportera à Joseph SCHUMPETER, *Impérialisme et classes sociales*, Flammarion, Coll. «Champ», 1984, pp. 222 et s.

³³ On retrouvera ce fameux article et des éléments sur cette controverse dans Alan SOKAL, Jean BRICMONT, *Impostures intellectuelles*, Odile Jacob, 1997.

2. « Rapport du faible au fort » : l'influence des intellectuels par « les chemins de l'oblique »

Les intellectuels ne sont pas pour autant condamnés au renoncement à toute forme d'action politique. Ils peuvent notamment trouver dans des modes d'actions contemporains à la fois plus allusifs et indirects, des possibilités de participer à la sphère publique, prolongeant l'approche critique par la participation à de nouveaux réseaux d'influence.

Premièrement, le militantisme de la société civile offre des perspectives intéressantes de reclassement politique, pour ne pas dire de « recyclage » des intellectuels, dans les jeux complexes et multi niveaux de la gouvernance. Cette « nouvelle donne » démocratique peut favoriser l'action des intellectuels, dans la mesure où elle encourage l'émergence de ce que Peter Eisinger a appelé des nouvelles « structures d'opportunité »³⁴, c'est-à-dire un cadre d'engagement incitatif lié au contexte politique. En effet, la gouvernance est « un processus de coordination d'acteurs, de groupe sociaux et d'institutions, en vue d'atteindre des objectifs définis et discutés collectivement. La gouvernance renvoie alors à l'ensemble d'institutions, de réseaux de directives, de réglementations, de normes, d'usages politiques et sociaux, ainsi que des acteurs publics et privés qui contribuent à la stabilité d'une société et d'un régime politique, à son orientation, à la capacité de diriger, et à celle de fournir des services et à assurer sa légitimité³⁵. » Dans un tel processus d'interactions, on peut donc parfaitement imaginer une place pour des intellectuels porteurs de compétences spécifiques comme les experts et les techniciens. Quant aux penseurs « plus théoriciens » oeuvrant dans le domaine des idées et de la morale, ils trouveront aussi des possibilités d'intervention concrètes sur « l'étiquetage politique », c'est-à-dire le processus consistant à « nommer un enjeu selon des termes qui le font relever des la compétence d'une autorité publique³⁶. » Dans cette première version l'intellectuel devient apporteur de savoir-faire et « metteur en scène » du politique.

Deuxièmement, les intellectuels peuvent aussi apporter une contribution spécifique sur le terrain de la mise en forme des problèmes politiques. En effet, dans une démocratie pluraliste traversée par des intérêts antagonistes, Pierre Muller a démontré qu'un problème politique est « nécessairement un construit social dont la configuration dépendra de multiples facteurs propres à la société et au système politique considéré ». Dès lors, les intellectuels peuvent avoir un rôle à jouer dans le façonnage des « référentiels » permettant le décodage et le recodage du réel³⁷. Par leur capacité d'intelligence³⁸, les intellectuels peuvent se tailler une place de choix dans les jeux de la complexité démocratique qui impliquent, au-delà des apparences, qu'une politique publique ne se résume pas seulement au « programme d'action d'une autorité publique »³⁹.

A partir du moment où le processus de formulation des politiques publiques ne peut se réduire au simple enregistrement mécanique d'une série d'actes de gestion selon une clef de lecture séquentielle, les intellectuels peuvent forger du sens en replaçant chaque mesure dans un contexte plus large. Or, dans sa dimension abstraite, toute politique publique exige de se

³⁴ Peter Eisinger analyse les structures d'opportunité dans un cadre protestataire. Voir Peter EISINGER, « The conditions of protest behavior in American cities », *American political science review*, 67, 1973, pp.11 et s.

³⁵ Patrick LE GALES, Définition de la « Gouvernance », in L.BOUSSAGUET, S.JACQUOT, P.RAVINET (dir.), *Dictionnaires des politiques publiques*, Presses de Science Po, 2004, p.243

³⁶ Selon Philippe BRAUD, *Sociologie politique*, LGDJ, 3ème éd., 1996, pp.471 et s.

³⁷ Pierre MULLER, *Les politiques publiques*, PUF, 1990.

³⁸ Pris dans son sens étymologique, le terme « intelligence » vient du latin *Intelligere* (faire des liens), c'est-à-dire rendre intelligible.

³⁹ Yves MENY, Jean Claude THOENIG, *Politiques publiques*, Paris, PUF, coll Thémis, 1989, p.12.

concentrer sur ce travail de retranscription permettant à la fois de reconstituer son identité et son contenu par le jeu d'agrégations successives⁴⁰. Les intellectuels peuvent ainsi investir le champ des influences indirects et du militantisme social parce qu'en démocratie pluraliste « les autorités habilitées à produire et à mettre en œuvre les décisions publiques ne sont pas nécessairement dans les faits, les agents prépondérants des politiques publiques »⁴¹. D'ailleurs, ce repositionnement des intellectuels sur le terrain de l'influence peut aussi se faire collectivement, en se regroupant entre eux afin de dégager une « masse critique » permettant d'apporter un soutien « idéologistique » à certains groupes d'intérêt. Dans ce type d'action, les intellectuels devront « Faire voir, dénommer, démontrer le groupe sur lequel est assis le groupe d'intérêt » et donc à la fois « faire nom et faire nombre »⁴².

Finalement dans une version plus moderne, on pourrait imaginer la cristallisation de pôles d'expertise critique et la « clusterisation » militante des intellectuels dans des ONG ou *think tank*. L'intellectuel se positionnerait sur les trois champs conflictuels de « l'échiquier informationnel » décrit par Christian Harbulot⁴³. A coté du « champ géoéconomique » centré sur la puissance des Etat et du « champ concurrentiel » des entreprises, il existe le « champ de la société civile » encourageant la prise de parole⁴⁴. Dans ce type d'action, l'accent est mis sur la communication et l'appel à l'opinion et pour influencer vraiment l'agenda politique, le message des intellectuels doit traverser le « bruit » de la communication institutionnelle...

Sur ce terrain plus militant, les intellectuels ne feront pas l'économie d'orienter leur réflexion dans un sens plus polémique que critique, plus stratégique qu'épistémologique. Le « rapport du faible au fort » est un rapport par lequel le faible peut faire plier le fort comme l'a rappelé Christian Harbulot. « Le fort cherche à préserver sa puissance, alors que le faible est constamment à la recherche des points faibles du fort pour l'amoindrir, le diviser et miner sa crédibilité. (...) L'un veut renforcer sa cuirasse, l'autre veut la percer »⁴⁵. L'appétit critique ou subversif de l'intellectuel pourrait trouver des débouchés inattendus sur ce terrain singulier du « champ de la société civile ». Des futurologues comme Alvin Toffler ont pu prédire le poids croissant du traitement de l'information dans l'économie. Ce qui change fondamentalement dans le monde dans lequel nous vivons, c'est « l'aptitude supérieure à manipuler les symboles »⁴⁶. Dès lors, le travail spécifique de l'intellectuel ne porte plus sur une approche de rationalisation critique *stricto sensu* mais sur le maniement des symboles, des signes et des codes sociaux. Dans une « société de la connaissance », l'intellectuel doit savoir orchestrer ces signes, les modeler pour les transformer en outils d'influence (les auteurs anglo saxons diraient *perception management*). Son registre emprunte à celui de la subversion classique : force du slogan, *agit-prop*, amalgame.

L'approche ainsi esquissée est d'ordre machiavélienne, c'est à dire a-morale et tendue vers des fins explicitement politiques. L'intellectuel devient un acteur privilégié de la sphère « cognitive » considérant que l'expression politique en démocratie bannit le passage en force des idées et les arguments d'autorité pour lui préférer la persuasion du plus grand nombre⁴⁷.

⁴⁰ *Ibid*, p. 135.

⁴¹ Jean BAUDOUIN, *Introduction à la sociologie politique*, Seuil, Point essais 1998, p.267

⁴² Selon l'expression de Michel OFFERLE, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Montchrestien, 1994, p.67

⁴³ Christian HARBULOT, *La main invisible des puissances, Les européens face à la guerre économique*, Ellipses, 2005, p.86

⁴⁴ Le fameux « *Voice* » d'Albert HIRSCHMANN

⁴⁵ Christian HARBULOT, *La main invisible des puissances, Les européens face à la guerre économique*, Ellipses, 2005, p.97

⁴⁶ Manuel CASTELLS, *L'ère de l'information*, Tome 1, La société en réseaux, 2001, (1^{ère} ed. 1998), p.121

⁴⁷ François Bernard HUYGUE *Quatrième guerre mondiale, faire mourir et faire croire*, ed.du Rocher, 2004

Sur ce terrain du maniement des symboles, il ne faut pas non plus écarter des prolongements plus classiques à l'occasion des campagnes électorales. Le point d'acmé de l'élection avec sa charge programmatique, mais aussi symbolique, délimite un nouveau terrain propice à l'expérimentation des idées. Or en démocratie, le laboratoire des idées et la formulation des enjeux ne sont jamais très éloignés du secret des isolements. L'enrôlement des intellectuels dans des réseaux d'influence favorise la fourniture d'idées nouvelles « clés en mains ». En effet, la promesse démocratique n'est pas fondée seulement sur l'action réelle mais aussi sur le possible et le souhaitable. Elle n'hypostasie donc pas totalement toute incursion utopique des intellectuels. Les débats thématiques récents sur une « autre politique », la « fracture sociale », le « patriotisme économique » ou « l'alter mondialisme » sont typiques de cette tendance. D'une part, parce que toute politique publique est, comme nous l'avons évoqué précédemment, fondée sur un référentiel particulier. D'autre part, parce que l'absence d'action a pour corollaire la gestion de l'action symbolique et que cette dernière peut fort bien se révéler, autant que l'action réelle, constitutive de politique publique. Dès lors, le discours de l'intellectuel peut servir de « marqueur » au discours politique, permettant de forger du sens et de mettre en équation des enjeux qui sont au bout du compte beaucoup plus prosaïques.

En conclusion, il existe donc toute une gradation d'intervention des intellectuels dans la vie politique. Des auteurs ont exposé cinq « Idéal type » d'action politique applicables aux intellectuels⁴⁸. La consultation des intellectuels leur permettrait de rendre des avis afin d'appuyer la prise de décision des autorités politico administratives. Le recours à l'expertise permettrait d'enrichir les solutions techniques à un problème posé. La protestation utiliserait les lieux publics pour mettre en scène les revendications et constituerait un mode d'expression privilégié. La juridicisation renvoyant à l'utilisation des normes, les intellectuels lui préféreraient des procès plus symboliques. La politisation présentée comme le passage obligé par un parti politique se révélerait quant à elle un mode de participation désormais anecdotique des intellectuels, pour des raisons qui tiennent autant à la volonté d'indépendance qu'aux faibles gains offerts par l'engagement partisan.

A défaut d'occuper une position hégémonique ou centrale dans le système politique, l'intellectuel peut s'engager dans l'exercice discret et toujours momentané de l'influence (toujours diffuse). Il interviendrait alors au niveau de ce que Joseph Nye désigne comme relevant du *soft power* et qui « consiste à tenter d'abord d'obtenir par la persuasion séductrice les résultats que l'on pourrait aussi atteindre par la force. Il s'agit d'amener les autres à adhérer à des normes et des institutions qui incitent ou induisent au comportement désiré »⁴⁹. En retrouvant ainsi les chemins de l'influence, l'intellectuel redeviendrait peut être une figure discrète mais agissante de la démocratie pluraliste.

⁴⁸ Empruntés à Emiliano.GROSSMAN, Sabine SAURUGGER, *Les groupes d'intérêt, Action collective et stratégies de représentation*, Armand Colin, 2006, pp.17 et s.

⁴⁹ Joseph Nye applique essentiellement cette clef de lecture aux relations internationales mais elle nous semble pertinente pour traduire les réalités internes des systèmes politiques en termes d'influence. Cf Joseph NYE, *Bound to lead : The changing nature of American power*, Basic Books, 1990, pp.188 et s.. Voir également, Joseph NYE, « Soft Power », *Foreign Policy*, n°80, Automne 1990, pp.153 et s..